

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	Olga Bazusky (présidente du Comité)	x	
	Ste-Sophie	Lorraine Couët	x	
	Ste-Sophie	Robert Proulx		x
	Ste-Sophie	André Boucher	x	
	Ste-Sophie	Claude Lamontagne		x
	Ste-Sophie	Yvon Berthiaume (ancien président)	x	
	St-Jérôme	Céline Mul		x
	Ste-Sophie	Ronald Gill	x	
	Ste-Anne-des-Plaines	André Labelle	x	
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	Gilles Bertrand		x
		<i>Vacant</i>		
	Municipalité de St-Jérôme	Myriam Perrault		x
	MRC de la Rivière du Nord	Emma Orellana-Pepin	x	
		Kimberly Souk	x	
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	Alain Blouin	x	
	Municipalité de Saint-Hippolyte	<i>Vacant</i>		
Représentants des groupes environnementaux	Association de protection du lac L'achigan	<i>Vacant</i>		
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	France Veillette	x	
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Nicole S. Joyal	x	
		Pierre Parent	x	
	Association des gens d'affaires de Sainte-Sophie	Frédéric Alary		x
Représentant du milieu agricole	UPA	Anne-Marie Alary		x
		Étienne Gauthier		x

WM :

- M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations
- M. Daniel Camara, ingénieur régional

ÉNERGIR :

- Mme Julie-Anne Goix, gestionnaire principale de projets majeurs
- M. Yvan Martin, conseiller relations avec les communautés

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :

- M. Alex Craft, animateur
- Mme Virginie Lefebvre, responsable du compte rendu

RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie
Bureaux de WM, Sainte-Sophie
2535, 1ère rue, Sainte-Sophie, J1J 2R7
12 décembre 2024, 18h

1. Célébration des 20 ans
2. Mot de bienvenue
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du compte rendu (réunion du 19 septembre 2024)
5. Publication dans le journal *Le Contact*
6. Actions de suivi
 - 6.1. Plan imprimé du site
 - 6.2. Données du bilan de GES
7. Travaux usines de GNR et de biométhanisation
8. Présentation d'Énergir
9. Fonds de valorisation agricole
10. Bilan de l'année écoulée
 - 10.1. Contribution au fonds de fermeture
 - 10.2. Contrôle des goélands
 - 10.3. Bilan annuel des plaintes
 - 10.4. Bilan des travaux
11. Divers et prochaines réunions
 - 11.1. Jeudi 27 mars 2025, 18h
12. Fin de la rencontre



Comité de vigilance du Lieu d'Enfouissement Technique de Sainte-Sophie

Réunion régulière
12 décembre 2024



Ordre du jour

- Célébration des 20 ans du Comité
- Mot de bienvenue
- Approbation de l'ordre du jour et du dernier compte rendu
- Publication dans le journal le Contact
- Actions de suivi
- Travaux usines de GNR et de biométhanisation
- Présentation d'Énergir
- Fonds de valorisation agricole
- Bilan de l'année écoulée
- Divers et prochaine rencontre

Publication dans le journal Le Contact



CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINTE-SOPHIE

Le 19 septembre dernier, le Comité de vigilance s'est réuni pour une troisième fois en 2024, principalement afin d'échanger sur les projets d'usines de gaz naturel renouvelable (GNR) et de biométhanisation, les suivis ainsi que la performance environnementale.

Le Comité a également souhaité en apprendre davantage sur la durée de vie des géomembranes utilisées dans les cellules et sur le système d'irrigation des saules de Ramo, dans le cadre de son partenariat avec WM.

La mise à jour sur le déplacement de la balance a également été discutée, ce projet visant à résoudre l'enjeu de refoulement des camions sur les routes avoisinantes du site. WM a ensuite présenté l'état d'avancement des travaux des projets d'usines de GNR et de biométhanisation, qui suivent bien leur échéancier de départ.

Finalement, une revue de la performance environnementale a abordé la captation et la réduction des biogaz, de même que le bilan des GES, suivie d'une présentation complète du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de La Rivière-du-Nord.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ ?

Vous désirez contribuer aux discussions et partager des préoccupations ? Quelques sièges sont vacants sur le Comité qui se réunit quatre fois par année.

Les membres souhaitent rappeler les coordonnées pour joindre WM pour toute demande d'information sur le lieu d'enfouissement ou pour montrer l'intérêt de siéger au Comité:
mdesnoye@wm.com / 450 431-2313, poste 232.

Pour plus d'information, il est possible de consulter le compte rendu de la rencontre du Comité, disponible sur le site Internet du Comité de vigilance au :
<http://vigilancewmste-sophie.org>



Actions de suivi

Actions de suivi – Plan imprimé du site



2024
LET Ste-Sophie
Plan du site

Actions de suivi – Données du bilan GES



Travaux usines de GNR et de biométhanisation

Travaux usines de GNR et de biométhanisation





Présentation d'Énergir

Projet d'injection de GNR produit par WM à Sainte-Sophie

Présentation au Comité de vigilance WM

12 décembre 2024

Table des matières

1. **Présentation d'Énergir**
2. **Notre vision 2030-2050**
3. **Le gaz naturel renouvelable**
4. **Le projet à Sainte-Sophie**
5. **Les prochaines étapes**



Énergir c'est...

- Plus de **9 milliards** de dollars d'actifs
- Plus de **540 000 clients**, dont 325 000 aux États-Unis
- Plus de **2 300 employés**, dont 1 600 au Québec
- La distribution de **97% de tout le gaz naturel** au Québec et la distribution de 77% de l'électricité et 100% du gaz naturel au Vermont
- La **production d'électricité** au Québec par le moyen de sa participation dans les parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré, dont la puissance installée permet d'alimenter plus de 65 000 foyers.
- La **distribution de gaz naturel liquéfié** pour approvisionner les industries situées en régions éloignées du réseau gazier ou pour servir de carburant au transport lourd routier et maritime et ainsi diminuer l'utilisation de produits pétroliers plus émissifs.
- La **distribution de gaz naturel comprimé** comme carburant pour des parcs de véhicules.



Notre vision 2030-2050

Accroître nos efforts en efficacité énergétique

La seule énergie véritablement verte est celle que l'on ne consomme pas. D'ici 2030, Énergir s'active pour éviter l'émission de 1 million de tonnes de GES grâce à ses programmes d'efficacité énergétique.

Accélérer l'injection de gaz naturel renouvelable

Énergir s'active pour favoriser le développement du gaz naturel renouvelable au Québec afin d'atteindre 10 % dans le réseau gazier à l'horizon de 2030.



Développer une complémentarité forte entre les réseaux gazier et électrique

L'électrification de l'économie pose des défis de capacité et coûts importants. Énergir s'active pour offrir des solutions de biénergie dans le secteur du bâtiment pour gérer la pointe électrique, au meilleur coût pour la société, en électrifiant une portion de certains usages du gaz naturel, tout en maintenant le gaz naturel en période de pointe.

Se diversifier dans de nouveaux vecteurs de croissance durable

Énergir s'active pour le développement de nouveaux vecteurs de croissance comme les services d'expertises énergétiques, l'entreposage énergétique et l'hydrogène vert.

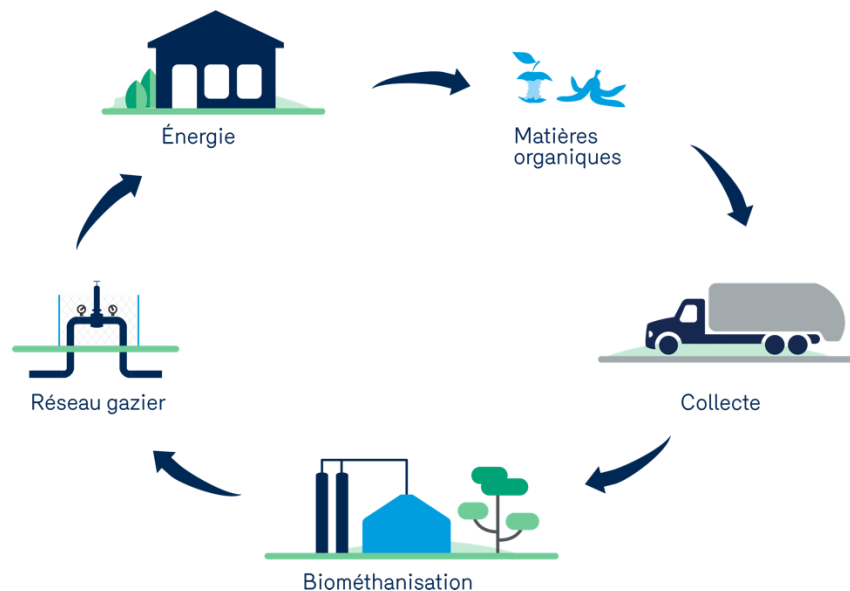


Le gaz naturel renouvelable



Le GNR : une énergie renouvelable contribuant à la transition énergétique et à l'économie circulaire

Chaîne de valeur simplifiée du GNR par la voie de la biométhanisation



Avantages pour la société

Une énergie renouvelable qui **permet de réduire les GES**.

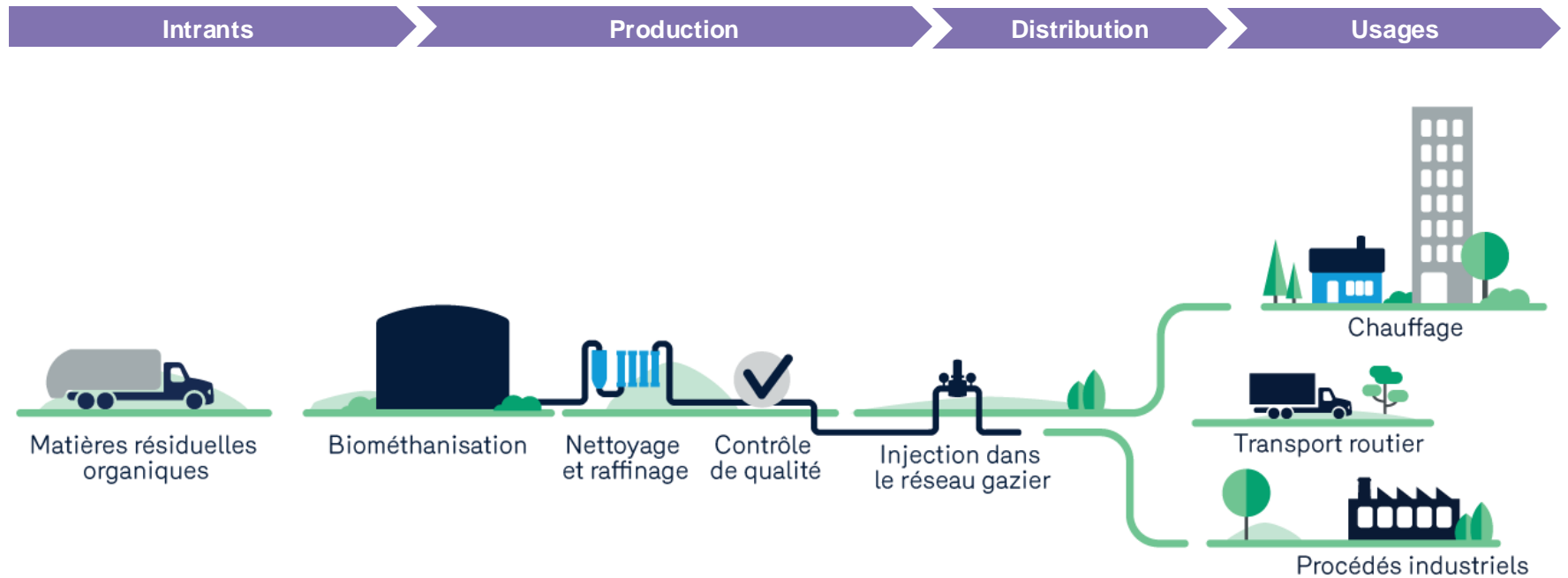
Une énergie qui permettra de **réduire notre dépendance** aux importations d'énergies fossiles.

Une énergie qui donne une seconde vie aux matières organiques, **contribuant à une économie circulaire**.

Une énergie pouvant être produite localement et pouvant générer **des retombées économiques en région**.

Une **solution complémentaire** aux programmes d'efficacité énergétique et à la consommation de l'électricité (biénergie).

Le réseau gazier permet de distribuer le gaz naturel renouvelable à nos clients



**Projet d'injection de
GNR issu du site
d'enfouissement de
WM à Sainte-Sophie**



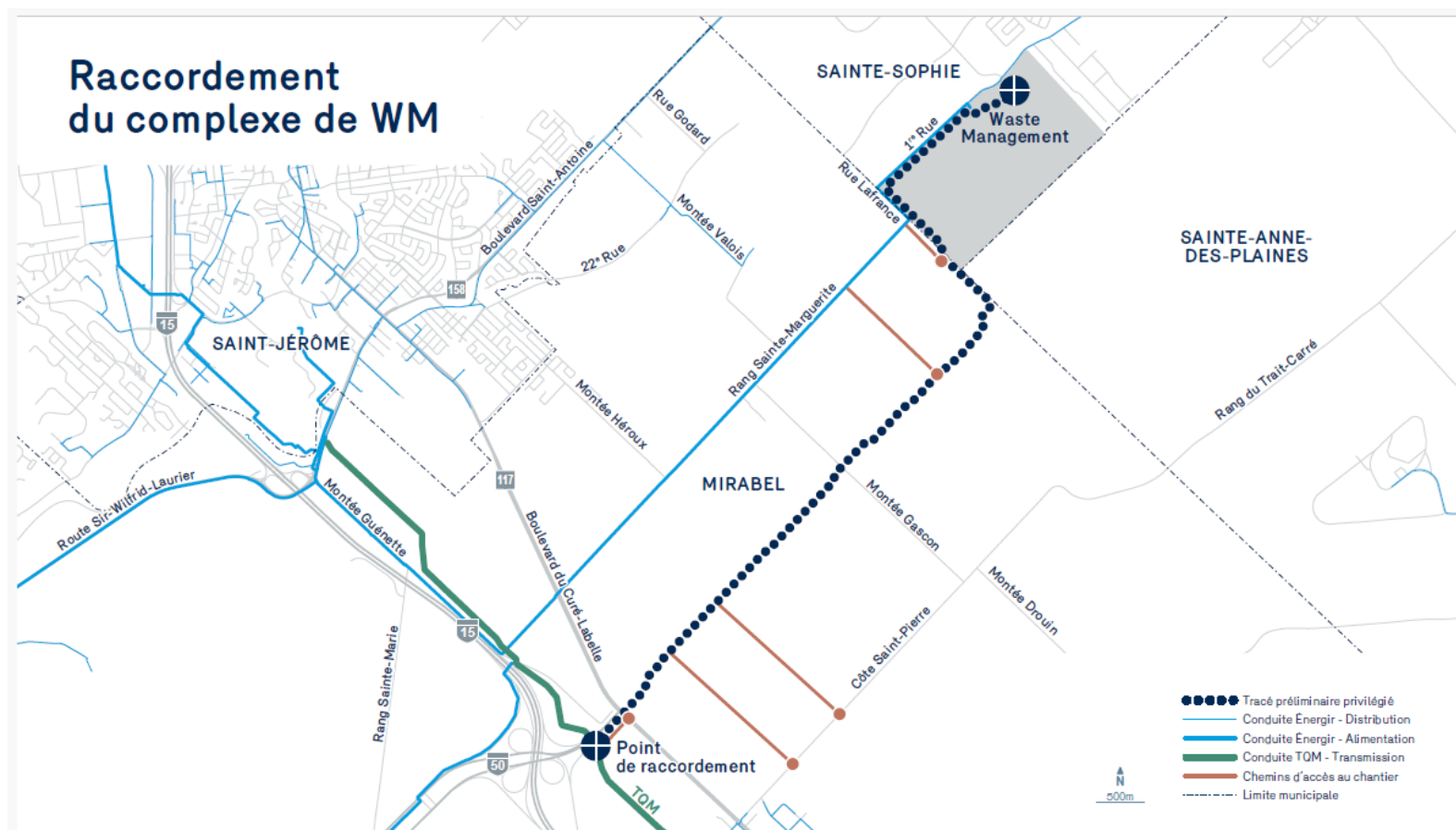
Description du projet d'Énergir

- **Construction d'un poste d'injection de GNR et d'une conduite** permettant de raccorder l'usine de production de GNR au réseau gazier existant.
- À terme, le projet pourrait permettre d'injecter près de **80M m³ de GNR dans le réseau d'Énergir**.
 - À lui seul, ce projet correspond à près de 20 % de la cible gouvernementale et celle d'Énergir de distribuer 10 % de GNR d'ici 2030.
- Le projet permettrait de **réduire de manière significative les émissions de GES du Québec jusqu'à 150 000 tonnes**.
 - En remplaçant du gaz naturel fossile par une énergie renouvelable
 - En transformant les émissions de GES issu du site de WM en une énergie renouvelable

Un projet porteur pour le développement de la filière du GNR au Québec



Tracé du projet



Description du projet

- **Projet qui consiste à raccorder l'Usine de WM à des fins d'injection de GNR en mettant en opération un poste d'injection ainsi qu'une conduite de transmission CL-7070 kPa**
 - Conduite en acier 6 po d'une longueur d'environ 9,7 km
 - Gare de raclage aux 2 extrémités du tracé et 2 postes de vannes
 - Poste d'injection
 - Raccordement au réseau existant de TQM

- **9 franchissements de cours d'eau et 13 milieux humides**

- **5 franchissements en forage dont la voie ferrée EXO et la route MTQ 117**



Méthodes de travail pour l'installation de conduite

Étapes d'installation et de construction d'une conduite de gaz naturel à haute pression :

- Déboisement
- Préparation des aires de travail et chemin d'accès
- Réception de la tuyauterie
- Excavation
- Soudure de la conduite
- Mise en place de la conduite et remblais
- Protection cathodique
- Test hydrostatique
- Mise en service du réseau
- Remise en état des lieux



Prochaines étapes

- Finaliser les travaux de conduites et du poste de TQM pour le 20 décembre
- Nettoyage et test de la conduite en janvier 2025
- Travaux de raccordement par TQM en janvier 2025
- Construction de la gare, poste de vanne et poste d'injection sur le site de WM au printemps 2025
- Remise en état des terrains au printemps 2025
- Mise en service de WM et injection été 2025 – à confirmer

Merci!

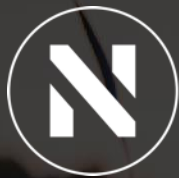


Julie-Anne Goix
Gestionnaire principale de projets majeurs
julie-anne.goix@energir.com

Yvan Martin
Conseiller, Relations avec les communautés
yvan.martin@energir.com



Fonds de valorisation agricole



MRC DE LA
RIVIÈRE-DU-NORD

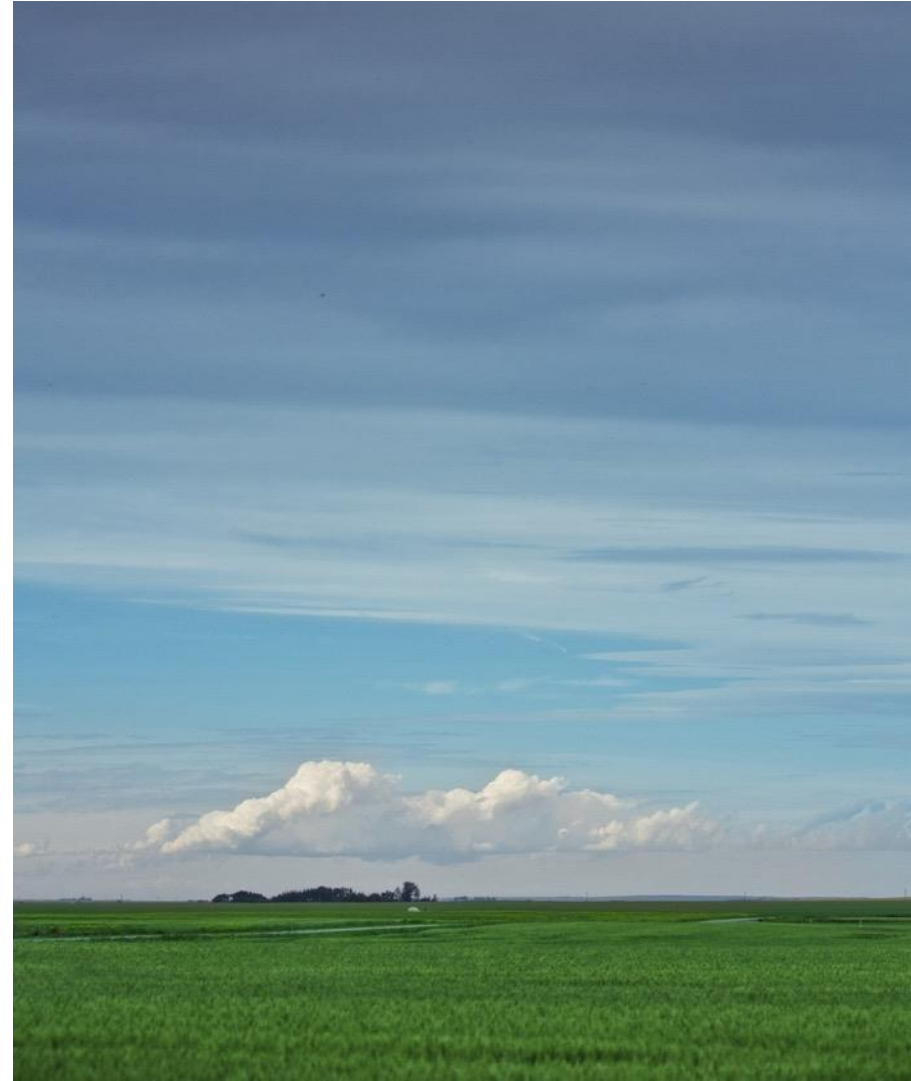


FONDS FVA

Comité de vigilance du lieu
d'enfouissement de Sainte-Sophie

Objectif

Dynamiser les activités agricoles au pourtour du site et faire en sorte que les bénéfices associés à la présence du site rayonnent sur les activités agricoles du voisinage.



Rôle de la MRC



Structurer le Fonds

Contribuer à la
promotion du Fonds

Assurer sa saine
gestion

Analyser les projets
et les présenter au
comité

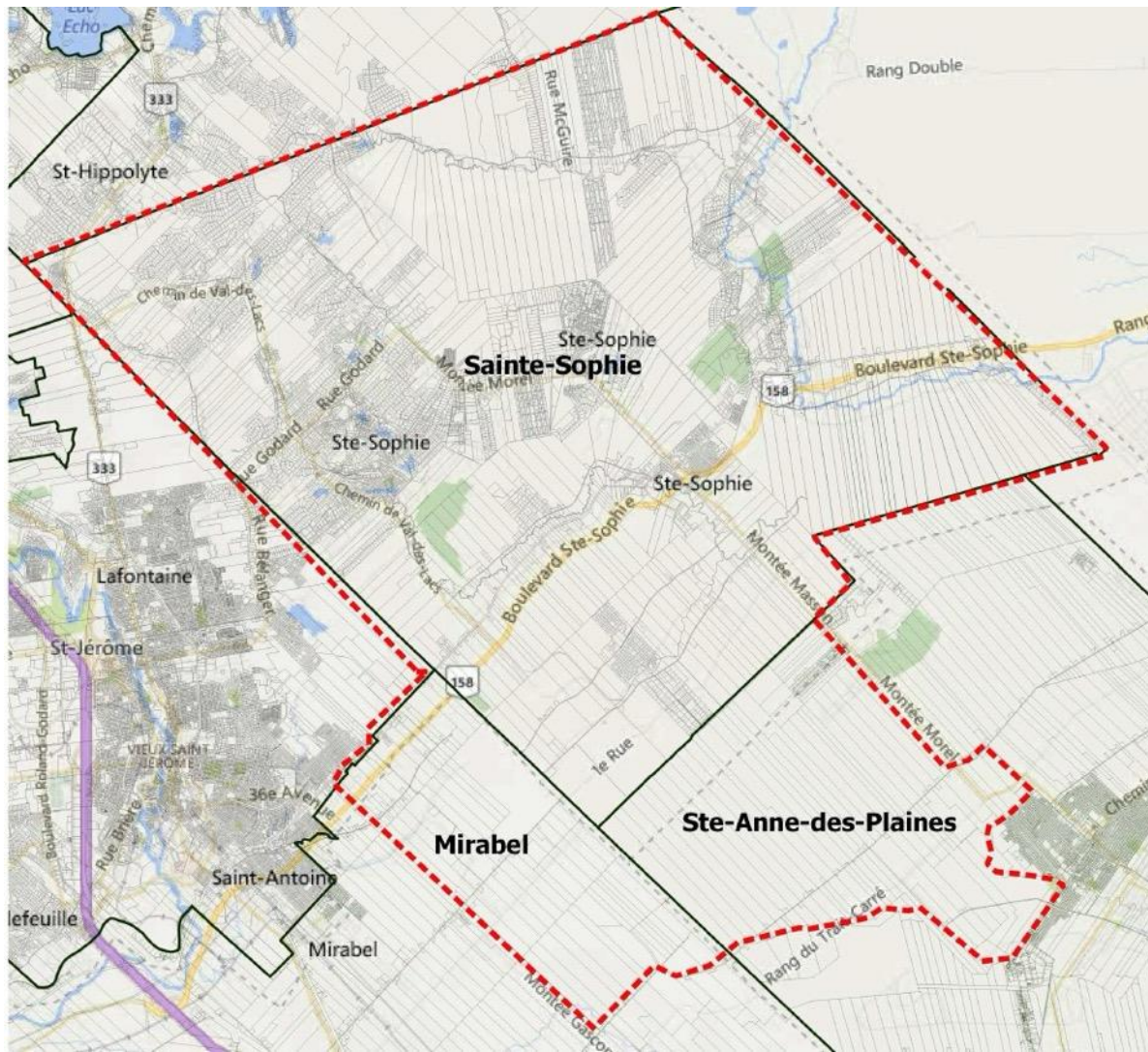


Historique

• P
r
o
t
o
c
o
l
e
d
e
n
t
h
e
s
i
g
n
é





Périmètre éligible au FVA limité : Sainte-Sophie,
Mirabel et Sainte-Anne-des-Plaines.



Le périmètre éligible au Fonds de valorisation agricole

Légende

-  Périmètre éligible FVA [1]
-  Limite municipale



Nouveauté

S



Agrandissement du périmètre pour Sainte-Anne-des-Plaines

- Rang Sainte-Claire

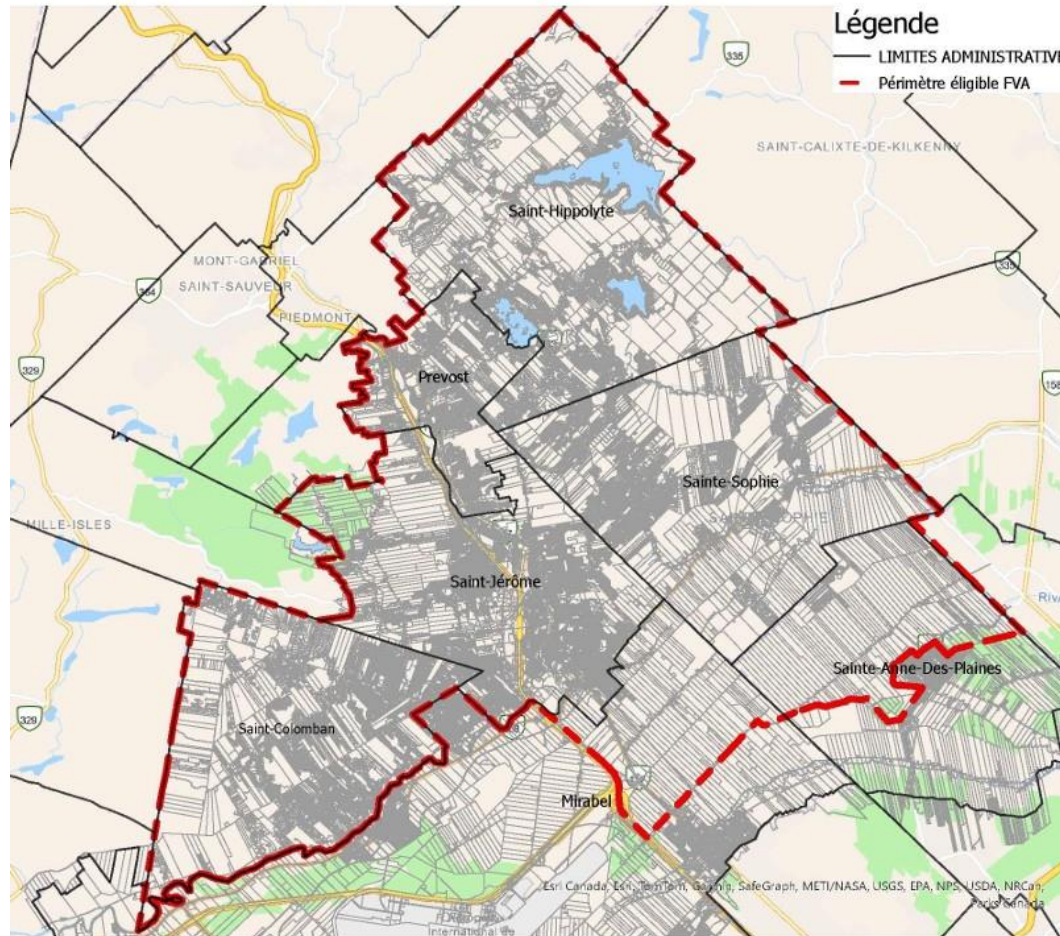


Agrandissement du périmètre éligible (MRC de La Rivière-du-Nord)

- Saint-Jérôme
- Saint-Colomban
- Prévost
- Saint-Hippolyte

* Pour une période de 3 ans, 70 % du Fonds sera priorisé pour les municipalités de Sainte-Sophie et de Sainte-Anne-des-Plaines.

PÉRIMÈTRE DU FONDS DE VALORISATION AGRICOLE (FVA)



Objectifs

Objectif 01

Soutenir un plus grand nombre d'agriculteurs dans la mise en œuvre de leurs projets.

Objectif 02

Promouvoir des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement dans le cadre des projets financés par le Fonds.

Objectif 03

Impact économique significatif en stimulant la croissance du secteur agricole, en créant des emplois, en renforçant les infrastructures et en dynamisant l'économie locale.



Critères d'admissibilité actuels

- Nouvelle entreprise ou avoir un projet pour une entreprise existante.
- Projets localisés sur un terrain où les **activités agricoles sont permises** en vertu du schéma d'aménagement et de développement (SAD).
- Injecter une mise de fonds personnelle d'au moins **20% des coûts admissibles du projet en argent neuf**.
- Entreprise située à l'intérieur du périmètre déterminé par le comité.
- Entreprise inscrite au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (**MAPAQ**).
- Coûts du projet pouvant être assumés en partenariat avec des institutions financières.





Aide accordée

- Prêt se situant entre 5 000 \$ et 75 000 \$
- Taux d'intérêt avantageux se situant toujours sous le taux préférentiel
- 1ère année : moratoire sur le capital et les intérêts
- À partir de la 2e année : capital et intérêts à payer
- Subvention équivalente à 15% du montant octroyé
 - Par exemple : aide financière de 50 000 \$ = 7 500 \$ en subvention, 42 500 \$ en prêt

État du fonds

Depuis les débuts du FVA en 2003

17 projets d'investissement

1119158 \$

Prêts · 965 584 \$

Subventions · 152574 \$

2024

Fonds disponibles au 15 novembre

493 834,17 \$

Solde à recevoir à ce jour

178 193,61 \$



MRC DE LA
RIVIÈRE-DU-NORD

MERCI





Bilan de l'année écoulée

Contribution au fonds de fermeture

Rappel

- WM a l'obligation de constituer un fonds pour couvrir tous les coûts afférents à la gestion post-fermeture du site (période d'au moins 30 ans)
- Depuis 2016 : 1 seul mécanisme, la fiducie, qui couvre les travaux de post-fermeture pour l'ensemble du site
 - Accord nécessaire du MELCC pour retirer des sommes
- Sommes versées sur chaque tonne reçue
- Montant fixé en fonction des coûts estimés des obligations de WM en période de post-fermeture

Contribution au fonds de fermeture

- Taux en vigueur jusqu'en novembre 2022 pour la zone 5B (2017-2022) : 2,01 \$ par tonne
- Fonds requis en 2022 : 29,9 millions \$
- Taux établi pour la zone 6 : 1.20\$ par tonne(révision prévue au 31 décembre 2024)

Année	Montants versés
2017	2 601 260 \$
2018	1 967 582 \$
2019	1 491 334 \$
2020	2 019 736 \$
2021	2 019 735 \$
2022	2 058 318 \$
2023	871 354 \$
2024(12/04/2024)	998 498,40 \$
Total accumulé (12/04/2024)	33,9 millions \$
Total à accumuler en 2040	65,5 millions \$



Gestion des goélands

L.E.T. de WM inc. à Sainte-Sophie

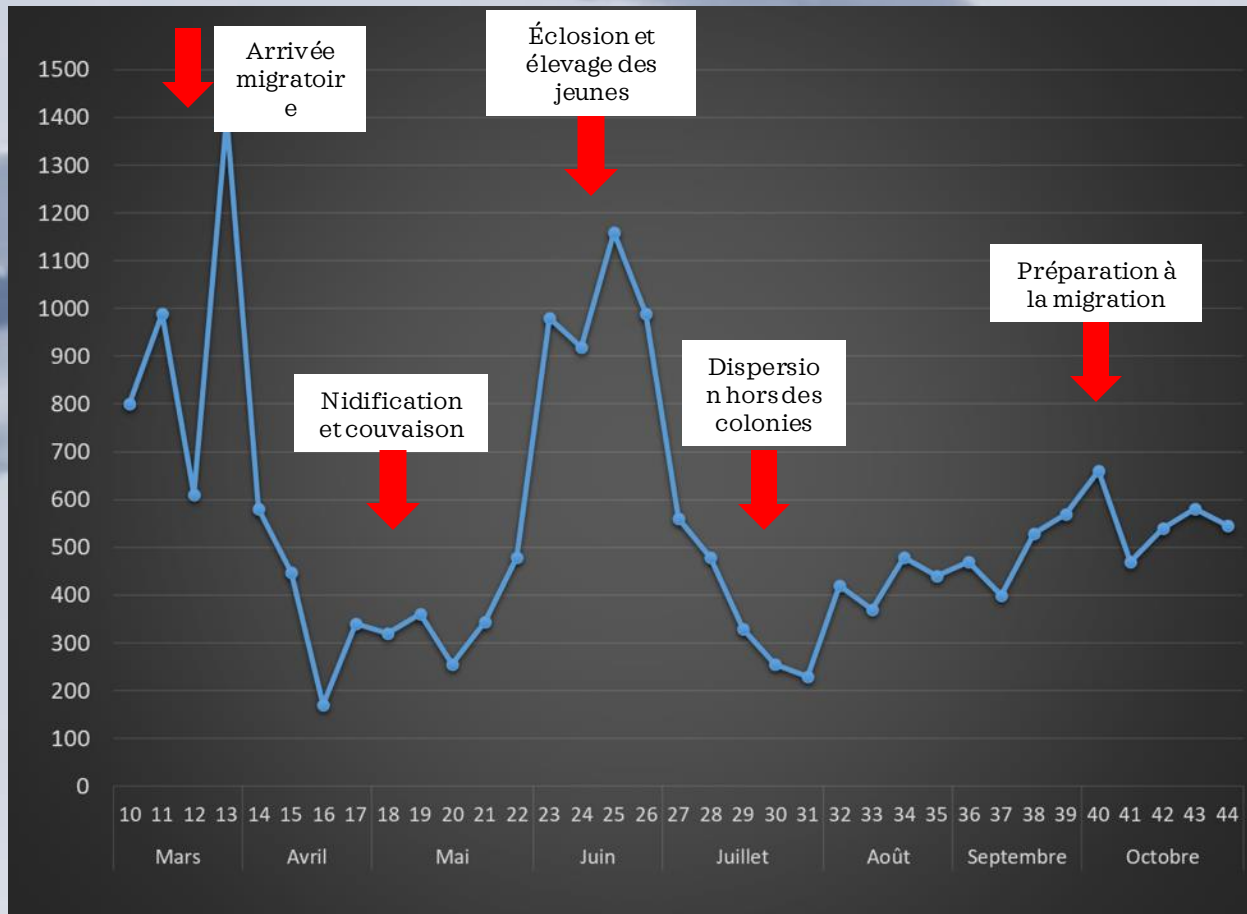
GESTION DES GOÉLANDS

- **Recouvrement des déchets à la fin de chaque journée de travail**
- **Pyrotechnie**
- **Effarouchement à l'aide d'oiseaux de proie entraînés**
 - Depuis 2012
 - Mars à décembre, du lundi au vendredi
 - Méthode silencieuse et écologique
 - Réalisé par des biologistes et des technicien(ne)s en gestion de la faune
 - Buses de Harris et faucons hybrides
 - L'oiseau de proie pourchasse les goélands afin qu'ils quittent le site et soient plus réticents d'y revenir
 - Reconnaissance instinctive de l'oiseau de proie comme un prédateur (danger réel!)

But : Rendre le site hostile pour les goélands et les empêcher de s'y nourrir afin qu'ils perdent l'habitude de le fréquenter



GESTION DES GOÉLANDS

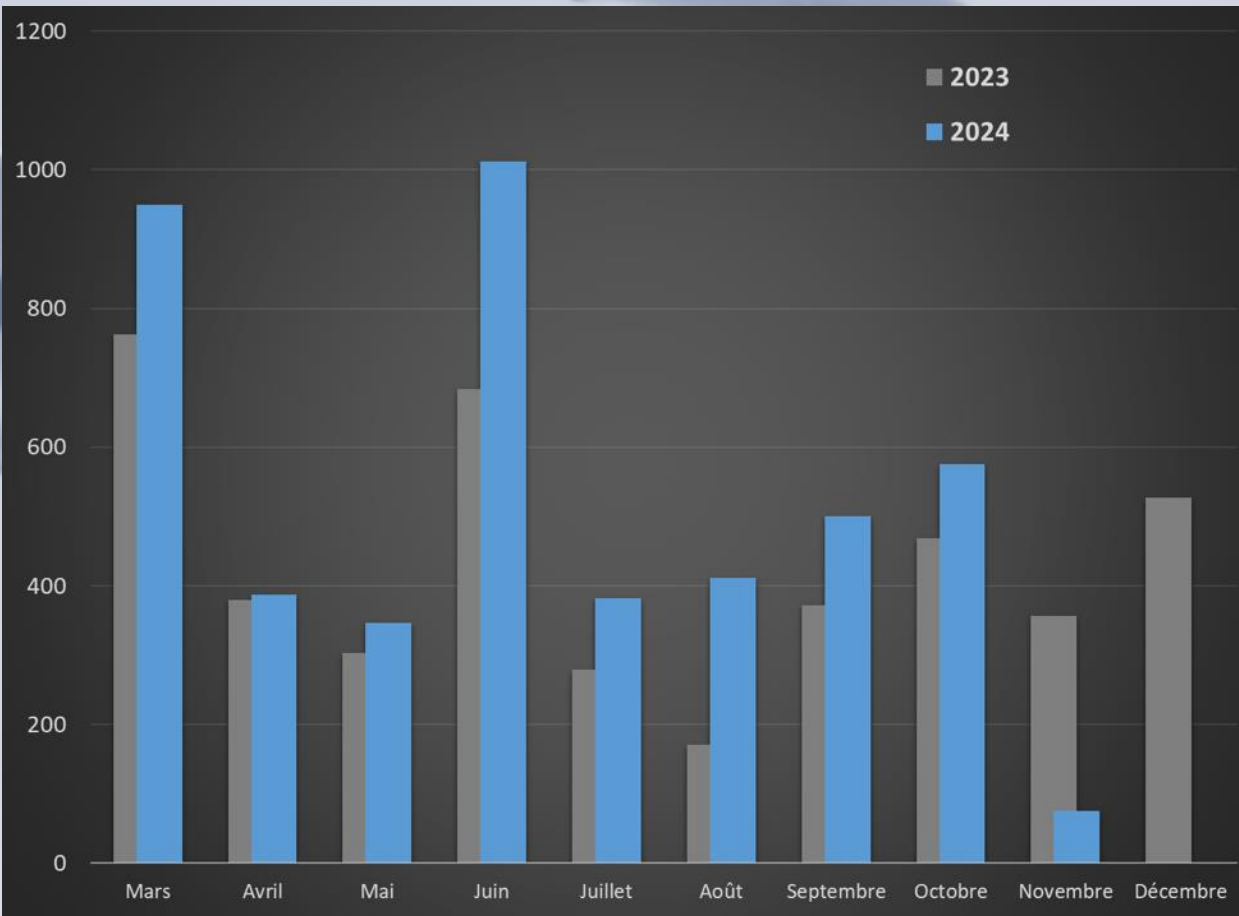


Moyennes hebdomadaires
du nombre maximal de goélands
effarouchés quotidiennement au
front de déchets en 2024

Premières neiges,
départ migratoire
imminent

**Note : données partielles en date
du 1^{er} novembre 2024*

GESTION DES GOÉLANDS



Moyennes mensuelles
du nombre maximal de goélands
effarouchés quotidiennement au
front de déchets en 2023 et 2024

**Note : données partielles en date
du 1^{er} novembre 2024*

GESTION DES GOÉLANDS

Année	Moyenne	Durée du mandat	Nb jours travaillés
2012	209	5 avril au 21 décembre	186
2013	238	18 février au 21 décembre	237
2014	285	3 mars au 19 décembre	250
2015	573	2 mars au 24 décembre	214
2016	705	14 mars au 23 décembre	205
2017	407	6 mars au 22 décembre	210
2018	591	5 mars au 20 décembre	211
2019	394	4 mars au 20 décembre	210
2020	280	2 mars au 18 décembre	210
2021	405	1 ^{er} mars au 22 décembre	213
2022	323	28 février au 22 décembre	214
2023	424	6 mars au 22 décembre	210
2024*	556	4 mars au 1^{er} novembre	175

Moyennes annuelles
du nombre maximal de goélands
effarouchés quotidiennement au
front de déchets de 2012 à 2024

** Note : données partielles en date
du 1^{er} novembre 2024*

Gestion des goélands

Conclusion :

- L'effarouchement est effectué aux installations de Ste-Sophie depuis 2012, sur une base volontaire, afin de limiter les nuisances potentielles dans le voisinage.
- Les méthodes proposées par notre spécialiste sont très efficaces et rencontrent les attentes.
- L'entente est en voie d'être renouvelé pour 2025

Bilan annuel des plaintes

- 5 plaintes enregistrées à ce jour en 2024

Nature de la plainte	Nombre d'interventions	Résumé – mesures correctives
Camionnage via le rang Sainte-Marguerite	3	Avis ciblé et règles d'accès affichées et partagées
File de camion sur le chemin Val des Lacs	1	Évènement ponctuel qui sera éventuellement corriger par le déplacement du poste de pesé
Odeurs de biogaz	1	Travaux continuent d'optimisation du réseau de captation.

Travaux réalisés durant l'année

Nouvelle cellule CET-3 et recouvrement final



Travaux réalisés durant l'année

Nouvelle cellule CET-3 et recouvrement final

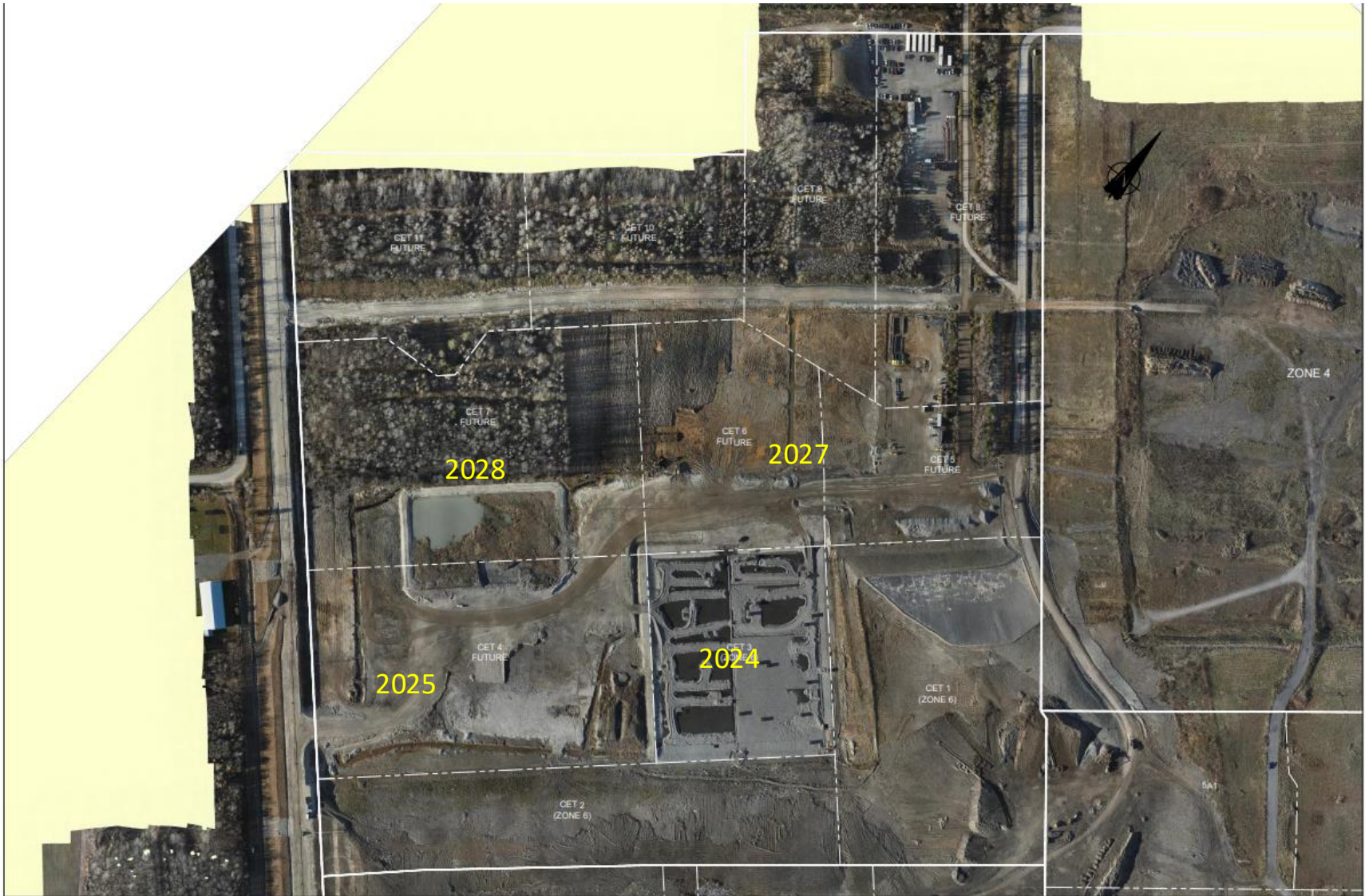


Travaux réalisés durant l'année

Nouveau balance



Planification – 5 ans





Divers et prochaine réunion

Prochaine réunion

Dates proposées pour 2025:

- 27 mars 2025
- 19 juin 2025
- 18 septembre 2025
- 11 décembre 2025



**Fin de la
rencontre**

**Joyeux temps
des Fêtes**